

Les rapports et comptes-rendus d'inspection établis à l'issue des visites effectuées dans les établissements scolaires font ressortir que certaines infrastructures sont réalisées sans aucun respect des normes techniques de construction et des normes et paramètres retenus par l'étude de typification des établissements réalisée par le ministère de l'éducation nationale.

Par ailleurs et pour faire face aux contraintes démographiques et assurer les rentrées scolaires, les constructions scolaires sont, dans de nombreux cas, livrées dans la précipitation et sans que soient respectées les normes pédagogiques fixées préalablement pour chaque type d'établissement.

Les cas d'installation de laboratoires en étage, d'insuffisance d'éclairage dans les salles de classes, d'exiguïté de celles-ci ou d'inexistence de tableaux en bois ont été signalés dans les rapports sus-cités.

Les malfaçons dans la construction et le non-respect des normes édictées sur les plans technique et pédagogique font que, d'une manière générale, les infrastructures sont réceptionnées provisoirement mais avec une multitude de réserves qui ne sont levées qu'au prix de nombreux efforts, voire non levées du tout.

Le constat dressé pour les neuf (09) wilayas considérées est révélateur des principales faiblesses dans la réalisation des programmes et des défaillances dans les conditions d'exécution des opérations.

## **II-Inadéquation entre les missions et les moyens**

Les causes des faiblesses dans la concrétisation des objectifs sont liées aux capacités de réalisation des collectivités territoriales.

Les différents codes de la commune et de la wilaya adoptés depuis 1967 accordent une place privilégiée à ces entités et leur octroient de larges prérogatives dans les différents domaines de la vie économique et sociale.

Si ces mêmes textes prévoient expressément que toute mission nouvelle confiée aussi bien à la commune qu'à la wilaya doit être corrélativement accompagnée des moyens nécessaires à son accomplissement, il n'en demeure pas moins que, dans les faits, les collectivités territoriales continuent à souffrir d'une manière aiguë de l'insuffisance, voire parfois de l'absence de moyens adéquats par rapport aux tâches complexes et lourdes qu'elles ont à assumer.

L'inadéquation entre les missions de réalisation telles que dévolues aux collectivités territoriales par les textes et les moyens dont celles-ci disposent apparaît clairement dans le domaine des constructions scolaires.

### **1-Des missions importantes**

Le secteur de l'éducation, considéré comme prioritaire, a toujours été un domaine où des efforts soutenus ont été consentis, particulièrement en matière de réalisation des structures d'accueil des effectifs scolarisés et ce, afin de supprimer sinon réduire au maximum les disparités inter-wilayas et intra-wilayas.

Devant l'ampleur du programme de constructions scolaires, le ministère de l'éducation nationale a engagé dès les années 1970, des études de normalisation des constructions scolaires dans le but d'améliorer le rendement des investissements, d'adapter les infrastructures aux besoins pédagogiques et de réduire les coûts et les délais de réalisation.